

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Vendredi 9 Juin 2023</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 24 mai 2023 DATE D’AFFICHAGE : 30 mai 2023</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 12 Nombre de Conseillers votants : 18</p>
---	--

L’an deux mil vingt-trois, le vendredi 9 Juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry GUYON, premier adjoint.

**Présents** : Monsieur Éric ROULIER, Mesdames Catherine FOUCAULT, Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALLANT-BESLAND, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Nicolas CITEAU, Mesdames Bernadette BROSSEAU, Madame GROLEAU Anne et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire, et Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Delphine JOFFRAUD, Monsieur Yves LINGER, Madame Monique TATTEVIN, Madame Estelle HERVY, Madame Caroline THOBIE.

**Pouvoirs** : Madame Caroline THOBIE a donné pouvoir à Madame Bernadette BROSSEAU, Madame Monique TATTEVIN a donné pouvoir à Madame Aurélie RIALLANT-BESLAND, Monsieur Jean-Pierre BERNARD a donné pouvoir à Monsieur Thierry GUYON, Monsieur Yves LEBEAUPIN a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Monsieur Yves LINGER a donné pouvoir à Monsieur Éric ROULIER, Madame Delphine JOFFRAUD a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON.

Monsieur Éric ROULIER a été élu secrétaire de séance.

**DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE DE L’ASSOCIATION  
DES CHASSEURS MESQUERAIS**

Lors du conseil municipal en date du 20 mars 2023, le conseil municipal avait approuvé l’attribution d’une subvention de 1 500 € à l’association des chasseurs de Mesquer alors que cette dernière sollicitait un montant de 2 500 €, dont 500 € à titre exceptionnel.

Suite au versement de celle-ci l’association a transmis à la commune une nouvelle demande pour demander une dotation supplémentaire de 500 €

La commission finances en date du 25 mai 2023 a émis un avis favorable pour l’attribution d’une subvention supplémentaire exceptionnelle.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à la majorité et 2 abstentions, l’attribution d’une subvention exceptionnelle de 500 € à l’association des chasseurs Mesquerais.**

Reçu au contrôle de légalité  
le 12/06/2023  
Publié ou notifié  
le 13/06/2023  
Le Maire.

Pour le Maire empêché,  
Adjoint délégué,  
Thierry GUYON

